

Réf: Dossier 264555

Avis de constitution

SOCIETE « BILAL IMMOBILIER »

Siège ABIDJAN ABOBO BELLE VILLE, Lot 56, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 03/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BILAL IMMOBILIER »

Objet : GERANCE IMMOBILIERE,

CONSTRUCTION ET VENTE ,

LOCATION ET VENTE DE VOITURES ET
MACHINES,

IMPORT-EXPORT,

ENTRETIEN GENERAL,

DIVERS. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de

commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO BELLE VILLE, Lot 56, Ilot 7

Dirigeant(s) M AMADOU DIABATE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12323 du 13/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80186/GTCA/RC/2023 du 13/11/2023

